

Justificatif généré le 05/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 05/08/2022
Département : (77) Seine-et-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/622029
N° d'annonce : 622029

EARL DE LA BALANCERIE

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 10 000 €

Siège social : FERME DE LA CROIX SAINT ROCH RD 96 – 77220 LIVERDY EN BRIE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à LIVERDY EN BRIE du 21/07/2022. Il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL DE LA BALANCERIE.

Siège : Ferme de la Croix Saint Roch, RD96 à TOURNAN EN BRIE (77220).

Durée : 99 ans.

Objet : Activité agricole.

Capital : 10 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

Gérance : M. Alexandre CONTAL demeurant Ferme de la motte Champrose RD96 – 77220 TOURNAN EN BRIE, en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée.

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par la gérance.

POUR AVIS, La gérance.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aell6YsuJ

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aell6YsuJ>



EURO-QUALITY SYSTEM

